

Pendant ce récit, une vive émotion avait gagné l'inconnu.

— Bénissez Dieu mon cher ami, s'écria-t-il, bénissez Dieu et sa très sainte Mère. Nos vœux sont exaucés.

Non seulement je suis catholique mais je suis ministre de Jésus-Christ.

C'est votre évêque, lui même que la sainte Vierge vous envoie pour vous assister dans vos derniers moments.

Et en même temps, ouvrant son manteau, il fit briller sa croix pastorale aux yeux du malade.

— Consolez-vous reprit l'évêque vous ne mourrez pas sans les derniers sacrements. Je porte sur moi la sainte Eucharistie, selon que j'en ai l'habitude en ces temps périlleux.

Pendant, toute la famille accourut et se trouva bientôt réunie autour du lit.

Ah ! maintenant, s'écria le malade je crois que je vais mourir, Sainte Vierge soyez bénie.

Quelques instants après le malade préparé et assisté par son évêque, alla rejoindre au ciel Celle qu'il avait si fidèlement servie sur la terre.

Un serviteur de Marie ne périra jamais.

---

## LE CHANT DE L'ÉGLISE

---

Le chant de l'Église n'est pas la musique moderne. Les déclarations de l'autorité ecclésiastique sur ce point sont formelles :

« Le chant de l'Église est celui que S. Grégoire a composé ou régularisé. » (Benoit XIV. Bulle *Annus*, 1744).

« Il n'est permis de reconnaître comme chant véritablement liturgique que le chant grégorien. » (Cérémonial des évêques, lib II, cap. I, n. 8 et alibi).

« Le chant grégorien est le seul que Rome désire voir en usage dans les églises. » (Lettre de Pie IX à l'évêque de Besançon, 1856).

« Le chant en propre de l'Église est le chant grégorien. » (1er Concile de Québec, 1851).

Nous pourrions citer ainsi tous les conciles provinciaux, soit